



Le social et la démocratie façon E.MACRON et O.DUSSOPT !

En pleine crise sanitaire, le gouvernement a poursuivi le démantèlement des missions fiscales au sein du Ministère des Finances.

Nouvelle cartographie pour la Direction des Finances Publiques et transfert de missions pour la Douane sont les principales mesures, mais sont aussi programmés le transfert des agent.e.s de la DGCCRF dans les services généraux des préfectures, une précarité accrue à la Banque de France, etc.

Pour le ministre DUSSOPT, la modernisation de l'action publique est un grand« chamboule-tout » général.

Les réorganisations à l'œuvre à la DGFIP sont sans précédent : objectifs de supprimer près de 1100 trésoreries, plus d'une centaine de services fiscaux (services des impôts des particuliers et des entreprises, cadastre, enregistrement...), et des services du contrôle fiscal (brigade de vérifications, de recherche, pôle de contrôle...).



Pour la Douane, les mesures dépassent les préconisations du rapport Gardette (malgré ce qu'en dit le ministre) qui a pour ambition de créer à terme une agence comptable et de recouvrement unique pour les cotisations sociales et fiscales... **Tout un programme libéral** qui aura pour effet de noyer les cotisations de la Sécurité sociale dans le budget de l'État ! Ce qui est prévu c'est le transfert des missions fiscales et du recouvrement douanier vers la DGFIP.

Ce transfert qui concerne la gestion, le recouvrement et le contrôle de nombreuses fiscalités a été vécu comme un séisme par les personnels et leurs représentants parce qu'il est synonyme de près de 1000 suppressions d'emploi et qu'il entraîne la disparition de la perception la plus importante confiée à la douane la TICPE (32 milliards d'euros en 2019).

Cette réorganisation va de pair avec la promotion d'une politique d'auto-contrôle. Le risque de perte de recettes et donc de ressources pour les collectivités locales qui en sont bénéficiaires est bien réel dans un contexte où ces dernières ont plus que jamais besoin de ressources pour la formation professionnelle ou le RSA, par exemple.

Toujours plus de réforme contre l'emploi à Bercy mais avec moins de droits et garanties pour les agents !

Qu'on en juge ! La loi Dussopt sur la transformation de la fonction publique contourne le statut de la fonction publique, réduit les possibilités de défense collective et les droits des agents en termes tant de carrière que de santé et sécurité au travail par l'affaiblissement des commissions administratives paritaires (CAP) et la suppression des comités d'hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT).

Cette loi encourage et accentue la précarité avec des contrats à durée déterminée non renouvelables, ne permettant ni l'accès au CDI, ni à la titularisation.

Évidemment, ces restructurations se font sans associer les agents. Pourtant leur impact et conséquences sur la vie et les conditions de travail des collègues concernés est indéniable. Elles vont profondément remettre en cause l'avenir professionnel et personnel des collègues des trésoreries dont la fermeture est programmée et des services douaniers qui vont perdre leurs missions fiscales et de recouvrement. Les missions de contrôle au sein du Ministère de l'économie et des Finances sont essentielles au bon fonctionnement de l'État et à l'égalité entre citoyens : lutte contre la fraude fiscale, contre les trafics d'armes, de stupéfiants, le blanchiment d'argent, protection des consommateurs et des citoyens des risques sanitaires ou environnementaux, contrôle de la dépense publique, des établissements bancaires...

Ces dernières années ont pourtant été marquées par une remise en cause de ces missions régaliennes et ça continue !
Voilà l'application de la politique sociale démocrate du gouvernement au sein du ministère des finances et dans la fonction publique.

La CGT (ou l'intersyndicale) revendique la mise en place d'un maillage efficace de services de contrôle avec une organisation nationale permettant une mise en œuvre identique sur l'ensemble du territoire. Il est indispensable de ré-armer toute la chaîne du contrôle. Cela passe principalement par des moyens humains accrus afin d'accueillir et informer, gérer correctement les dossiers, mieux contrôler, assurer les missions contentieuses.

Il est urgent de donner des moyens juridiques, humains, de formation... suffisants pour lutter contre la fraude économique, fiscale et sociale, les atteintes à la loyauté des transactions commerciales et aux droits des consommateurs, les trafics illicites sous toutes leurs formes.

